



Déplacement compteur d'eau en limite de propriété

Par Vincent_G

Bonjour,

La maison de ma mère est alimenté en eau par Veolia depuis un compteur situé au bord de la route, sur le domaine public, à une trentaine mètres de la limite de propriété et desservant une conduite vétuste passant sous une propriété tierce située donc entre la route et celle de ma mère.

Il y a actuellement une fuite juste après le compteur et nous craignons qu'une fois réparée, l'arrivée d'eau puisse fuir d'autre part entre le compteur et la limite de propriété de ma mère.

Est-il possible de demander le déplacement du compteur par le concessionnaire en limite de propriété ce faisant avec une conduite neuve et si oui qui en supporte les frais ?

Je vous remercie par avance.
Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Demandez au fournisseur un devis.
Si la canalisation traverse le terrain du voisin, il faudra aussi son autorisation pour y intervenir.

Par Vincent_G

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse.

J'en déduit que c'est à la charge du client final donc.

Cordialement

Par yapasdequoi

En général c'est celui qui demande qui paye... Si le fournisseur est demandeur, il prendra à sa charge.

Par Vincent_G

OK merci bien.
Cordialement